



Conditions d'organisation du stage de formation

Intitulé du stage :
Lieu :
Dates :
Intervenant :
Nombre de stagiaires :

Contenus du stage

Date	Heures	Lieu	Contenus de la formation

Modalités de prise en charge des frais

A la charge du/des comité(s) départemental(aux) bénéficiant du stage (ou des sections, ou des stagiaires, au choix du/des comité(s) départemental(aux))	<ul style="list-style-type: none">▪ Transport)▪ Hébergement) des stagiaires▪ Restauration)▪ Location de salle▪ Location de matériel
A la charge de la Fédération	Tous les frais concernant l'intervenant (qui seront réglés par lui et facturés à son nom) : <ul style="list-style-type: none">▪ Transport (billet de train ou autre / voiture personnelle, kilométrage selon Mappy)▪ Hébergement et petit déjeuner (à hauteur maximum de 85 € à Paris / 60 € en Province)▪ Restauration (à hauteur maximum de 25 € à Paris / 20 € en Province)

Fait à, le.....

Le/la/les Président·e·s du(des)
comité(s) départemental(aux),

Le Président de la Fédération,